



AFFICHÉ
25 JUIN 2024
MAIRIE DE CARROS

216

Carros, le mardi 18 juin 2024

ARRETE MUNICIPAL 55/2024-PM
REGLEMENTANT LE STATIONNEMENT SUR LE PARKING DE LA RUE DES ABEILLES
INAUGURATION DE L'ALLEE BERNARD SCHOELLER ET LES 42 ANS DE LA PISCINE
LE SAMEDI 29 JUIN 2024

Nous Yannick BERNARD, Maire de CARROS,

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L-2211-1 à L2212, L2212-5 et L2213 à L2213-31

Vu le Code de la Route et notamment les articles R471-10, R325-12 ;

Vu l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 relatif à la signalisation des routes et des autoroutes et les textes subséquents

Vu la demande de Corinne JOUVE-LA ROCCA en date du 17 juin 2024 par mail ;

Considérant que pour permettre le stationnement en toute sécurité afin de procéder à l'inauguration de l'allée Bernard SCHOELLER et les 42 ans de la piscine, il y a lieu de réglementer le stationnement sur le parking de la rue des abeilles au rond-point du jardin des lucioles.

ARRÊTE

ARTICLE 1 - Le stationnement sera interdit (sauf ceux autorisés) sur la partie droite du rond-point seulement les 8 places du côté jardin des Lucioles.

- Le samedi 29 juin 2024 de 14h00 à 20h.

ARTICLE 2 - Une signalisation sera mise en place par les Services de NCA.

ARTICLE 3 - Outre les recours gracieux et hiérarchiques qui s'exercent dans le même délai, un recours contentieux pour excès de pouvoir peut être déposé au Tribunal Administratif, dans un délai de deux mois.

ARTICLE 4 - Les véhicules en infraction au présent arrêté, seront enlevés par la fourrière municipale. Les frais d'enlèvement seront à la charge exclusive des propriétaires des véhicules.

ARTICLE 5 - Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de CARROS, le Capitaine des Sapeurs-Pompiers de Carros, Monsieur le Chef de service de la Police Municipale de CARROS, Madame La Directrice Générale, sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté. Un exemplaire leur sera transmis pour ampliation.

Le Maire,
Conseiller départemental des Alpes-Maritimes
Conseiller métropolitain Nice Côte d'Azur

Yannick BERNARD

